Municipalité de
Saint-Gervais
150 rue Principale Saint-Gervais (Quebec) G0R 3C0
418-887-6116 | info@saint-gervais.ca

TAXES 2025 EN BREF

AU COEUR DES GENS ET DE LEUR ENVIRONNEMENT

Mot du maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Aujourd'hui, vous recevez votre compte de taxes municipales pour l'année 2025. Comme mentionné dans mes précédents messages, le taux de taxation a augmenté de manière significative. Passant de 0,7653 $ à 0,8554 $ par tranche de 100 $ d'évaluation, soit une hausse de 0,0901 $ (11,8 %).

La majeure partie de cette augmentation est due au remboursement de l'emprunt pour la rénovation du Centre socio-culturel (0,0616 $) ainsi qu'à l'augmentation des contributions financières versées à la MRC (gestion des matières résiduelles, évaluation municipale, sécurité incendie, inspection municipale, etc.) et des assurances, représentant environ 0,02 $. Cela laisse une augmentation de seulement 0,0085 $ (1,11 %) pour les opérations courantes de la municipalité.

Nous sommes conscients de l'impact que l'emprunt pour la rénovation du Centre socio-culturel aura sur le budget de la municipalité pour les prochaines années. Cependant, il s'agit d'une infrastructure de service municipal dont nous pouvons être fiers et qui sera à la disposition de la population pour de nombreuses années.

Pour plus de détails, veuillez consulter le règlement de taxation sur le site de la municipalité (www.saint-gervais.ca) ou contacter le 418-887-6116.

LES PRINCIPAUX PROJETS POUR 2025

Administration

- Achat du bâtiment au 169, rue Principale;

Sécurité publique

- Achat de coussins de levage de 35 tonnes;
- Achat d'un échangeur d'air pour le monoxyde de carbone, caserne;

Transport routier

- Achat d'un camion de déneigement et d'une boîte sableuse;
- Amélioration de l'éclairage intérieur et extérieur du garage municipal;
- Réparation du tablier du pont dans le rang du Bras;
- Remplacement des ponceaux du 1er rang Est et Ouest;

Aménagement, urbanisme et développement

- Modernisation de l'éclairage des rues avec des lampes DEL.

RÉPARTITION DU BUDGET 2025 / 4 191 723 $

DÉPENSES

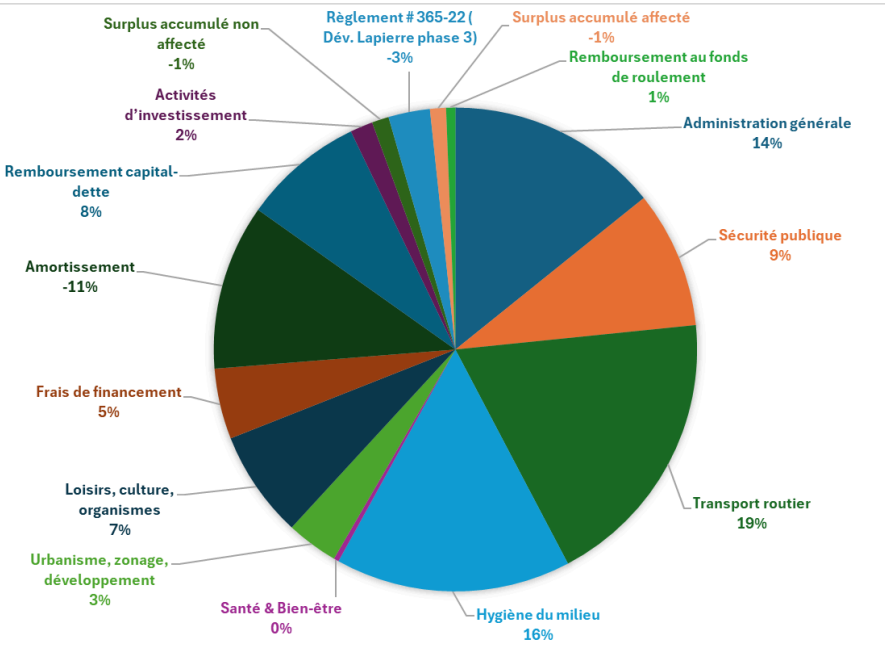

REVENUS

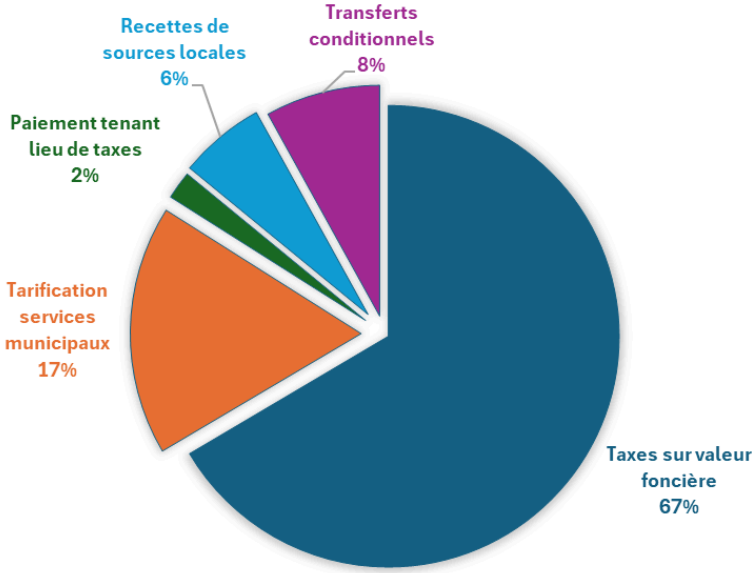

TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE

0.8554 $ du 100 $ D'ÉVALUATION

TAXES DE SERVICES

Secteurs affectés : Village et rural

MATIÈRES RÉSIDUELLES

241 $

Secteur affecté: Village

EAU

197 $

Le coût applicable à la dette de mise aux normes est de 127$/unité.

La tarification pour les compteurs d'eau sera de 1,50$/ 1000gal, pour les premiers 50 000 gal. Les gallons excédentaires seront facturés à 1,75$.

La tarification pour les compteurs d'eau sera de 0.3285 $ / mètre cube pour les premiers 228 mètres cubes. Les mètres cube excédentaires seront facturés à 0.3833 $ / mètre cube

Secteur affecté: Village

ÉGOÛTS

209 $

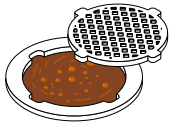

Secteur affecté: Rural

FOSSES SEPTIQUES

135 $

Pour les résidences saisonnières le coût sera de 67, 50$

**En référence au règlement #391-24*

PAIEMENT DES TAXES

OÙ PAYER MES TAXES?

INSTITUTION FINANCIÈRE

Auprès de votre institution financière en mentionnant le numéro de matricule composé de 10 chiffres.

BUREAU MUNICIPAL

Déposez votre chèque dans la boîte aux lettres de la mairie ou payez au comptoir en argent comptant, par chèque ou par carte de débit.

PAR LA POSTE

Faites parvenir vos chèques postdatés, libellés à l'ordre de la Municipalité de Saint-Gervais et inclure les coupons de paiements attaché au bas de votre compte de taxes.

QUAND PAYER MES TAXES?

COMPTES DE PLUS DE 300 $

1ER VERSEMENT 21 MARS 2025

2E VERSEMENT: 20 JUIN 2025

3E VERSEMENT: 20 AOÛT 2025

4E VERSEMENT: 20 OCTOBRE 2025

Municipalité de Saint-Gervais